

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, M. Nicolas DURLICQ.

PRESENTS : M. BERNARD Loïc, M. DENIAUD Jean-François, M. DURLICQ Nicolas, M. DUTREUIL Philippe, Mme FAUCHER Stéphanie, Mme GOMBAUD Maryse, M. GUIONNEAU Thibaut, Mme LASFARGEAS Elise, M. PAPIN Hervé, Mme PATARIN Loïs, M. PAUMET Jean-Guy, M. ROY Didier, Mme VIDAL Sonia, Mme GACHET Sandrine

PROCURATIONS(S) : Mme BERNARD Christelle donne pouvoir à M. DUTREUIL Philippe

EXCUSE(S) : Mme BERNARD Christelle

ABSENTS :

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mr DENIAUD Jean-François.

DEMANDE DE SUBVENTION CONCILIEURS DE JUSTICE

L'Association des Conciliateurs de Justice de la Cour d'Appel de Poitiers sollicite la commune pour une subvention de fonctionnement. L'Association effectue des permanences mensuelles sur la Commune de St Porchaire.

Après lecture du courrier, le Conseil Municipal attribue un avis défavorable et souhaite avoir de plus amples renseignements sur cette demande de subvention.

ELECTRICITE FIL EN AIGUILLES 33/26

Monsieur le Maire rappelle que l'Association DE FIL EN AIGUILLES occupe la petite salle les mardis après-midi de 14h à 18h.

Le montant de la location est basé sur le relevé du compteur électrique.

Au vu des relevés de compteur électrique qui ont été fait de d'octobre 2025 à avril 2026, soit :

du 21/10/2025 au 04/11/2025 : 17 kwh x 0,33 € = 5.61€

du 11/11/2025 au 16/12/2025 : 58 kwh x 0,38 € = 22.04 €

du 13/01/2026 au 03/02/2026 = 51 kwh x 0,30 € = 15.30 €

du 10/02/2026 au 03/03/2026 = 39 kwh x 0,34 € = 13.26 €

du 10/03/2026 au 07/04/2026 = 18 kwh x 0,31 € = 5.58 €

du 14/04/2026 au 21/04/2026 = 2 kwh x 0,38 € = 0,76 €

- soit au total 62.55 €

Le Conseil Municipal décide donc de demander 62.55 € à l'Association de FIL EN AIGUILLES pour la location de la petite salle du 21 octobre 2026 au 21 avril 2026.

ECLAIRAGE PUBLIC DEVIS MODERNISATION PASSAGE EN LED 34/26

Le Conseil Municipal accepte le devis de modernisation de l'ensemble de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune pour un passage en lampes LED.

Le devis s'élève à 15 813.52 € HT, la participation du Syndicat d'électrification est de 80% soit 12 650.82 € HT, reste 20% à la charge de la commune soit 3 162.70 € HT.

Les crédits seront prévus au 21538 en dépenses d'investissement (143)

NUMEROTATION DES RUES

Afin d'identifier les habitants et futures habitations et de faciliter l'intervention de services, il convient de procéder à la mise en place de numérotation des voies communales.

Une demande de numérotation vient de nous parvenir « impasse du ruisseau ».

Le Conseil Municipal repousse la demande de numérotation en attente de plus d'informations sur le projet.

TABLEAU DES EFFECTIFS 35/26

Considérant le besoin de la collectivité territoriale de disposer d'un tableau des effectifs des emplois permanents à jour suite au départ à la retraite d'un agent et à la suppression d'un poste à 28h00

Le Conseil Municipal accepte donc de modifier le tableau des effectifs de la façon suivante au 01 juillet 2026.

CADRE OU EMPLOI	CATEGORIE	EFFECTIF	DUREE HEBDO
FILIERE ADMINIS			
Rédacteur	B	00	34/35
Adj administratif principal 1ère Classe	C	01	34/35
Adjoint administratif	C	01	28/35
FILIERE TECHNIQUE			
Agent de maîtrise	C	01	35/35
Adjoint technique	C	01	35/35
Adjoint technique (voirie)	C	00	20/35
Adjoint technique (cantinière)	C	01	16/35
Adjoint technique (aide cantinière)	C	01	8,10/35
Adjoint technique contractuel (ménage des salles	C	01	3/35ème

MODIFICATION DU RIFSEEP

Afin de tenir compte de l'évolution des fonctions exercées par les agents et de l'organisation des services communaux, il convient de procéder à une modification du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

Cette évolution vise à adapter les modalités d'attribution du régime indemnitaire aux besoins de la collectivité dans le respect du cadre réglementaire applicable à la fonction publique territoriale.

Les modifications proposées portent sur les montants d'attribution de l'IFSE.

Le Conseil Municipal souhaite revoir l'intégralité du tableau. La décision est renvoyée lors du prochain conseil.

TARIFS ÉVÉNEMENTS DU 09 AOUT 2026 36/26

Le Conseil Municipal fixe les tarifs des différentes activités qui se dérouleront 09 août 2026 soit :

Emplacement brocante : 2,50 € du ml

Repas Eclades Adultes : 20,00 €

Repas Eclades Enfants : 10,00 €

Courses 10 km : 7,00 €

Courses 15 km : 10,00 €

INFORMATIONS DIVERSES

1- Convention Département relatif aux aménagements de sécurité de la RD 728

Une nouvelle présentation de l'étude sur l'aménagement de la sécurité de la RD 728 est rappelée au Conseil Municipal. Le nouveau projet voit une augmentation de la prise en charge par la Commune de 45% au lieu de 30%. Une demande de rendez-vous avec le Département est à prévoir afin de comprendre cette hausse et d'échanger sur les différents travaux.

2- Point CDC

- a) Vote du budget et augmentation des taxes
- b) Transfert du pouvoir de police à l'EPCI.

3- Point brocante du 8 et 9 août 2026

- a) Validation des supports de communication
- b) Point d'avancement sur le dossier

4- Proposition cadeaux de naissance

Parmi les propositions présentées lors du précédent conseil, Mr le Maire et les membres du Conseil Municipal ont voté unanimement sur le choix du cadeau de naissance à savoir le sac Doudou Lapin Crème Blanc avec son album personnalisé et son étiquette à l'effigie du logo de la commune.

5- Recrutement agent technique

Une première session de recrutement est prévue le jeudi 28 mai 2026 pour le poste d'agent technique.

6- Agenda des prochains Conseil et réunions

- Vendredi 05 Juin 2026 : Conseil Municipal
- Mercredi 10 juin 2026 : Conférences des Maires

QUESTIONS DIVERSES

1- Annulation du festival Multison

Mr MENETAUD a pris la lourde décision d'annuler cette année son festival MULTISON, prévu initialement les 26, 27 et 28 juin 2026 pour des raisons financières.

2- Dossier sur la Fibre

Un contact a été pris avec un technicien de chez Orange afin de comprendre les zones non fibrées sur la Commune. Nous sommes en attente de réponse.

3- Dossier éolien

Mr le Maire souhaite que son Conseil Municipal statue de façon définitive sur les projets éoliens de la Commune. Ce point sera abordé lors du prochain Conseil Municipal.

4- Bourse avicole

Une demande de l'Association Marans a été effectuée pour louer la grande salle des fêtes pour une bourse avicole. Une solution doit être trouvée pour protéger l'ensemble du sol de la salle avant un accord définitif.

Le tarif sera celui applicable aux Associations Hors Commune.

Séance levée à 23h58.

Le Maire,
Nicolas DURLICQ

